



## Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE  
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE  
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

[www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr)

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRETE DE POLICE PORTANT  
REGLEMENTATION DE LA  
CIRCULATION

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de l'entreprise CHEVAL PATRIMOINE, 1 095 route du Bas Gervan 38160 Chatte.

#### ARRETE 2024 – 048

**Article 1** : pour permettre les travaux de rénovation de l'église, route de l'église, 38210 Vourey, il y a lieu, d'autoriser les mesures suivantes :

- Pose d'une grue,
- Stationnement des véhicules de l'entreprise et artisans engagés pour les travaux,
- Stockage du matériels et matériaux.

**Article 2** : Ces travaux auront lieu :

**A partir du lundi 6 mai 2024, sur une durée de 10 mois.**

**Article 3** : Le portail de l'EHPAD devra être accessible aux poids lourds et aux pompiers durant toute la durée des travaux.

**Article 4** : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres et à l'identique avec les mêmes caractéristiques techniques.

**Article 5** : le présent arrêté sera transmis à l'entreprise, au département, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 02 mai 2024  
Bruno GUELY, Adjoint aux travaux

